

Nombre de Conseillers
en exercice : 23
Présents : 21
Votants : 23

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-six

Le : 15 Avril

Le Conseil Municipal de COLAYRAC-SAINTE CIRQ

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire

à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PATRICK MAZZER

date de la convocation du Conseil Municipal : 10/04/2026

PRESENTS : MM. PATRICK MAZZER – MAGALIE NAY BEN AMOR – JEAN-MARC MASINI– NELLY BERNIER – ROMUALD DELCOURT – JULIE CHIARADIA – ~~GUILLAUME BOULBIN~~ – ISABELLE ANDREAZZA– MEHDI GASMI – SANDRA TREVISIOL– SERGE CAMBOS – NATHALIE GALLO – EMILIE RIVIERE – CYRIL CABIAC – SABINE BARRE– JACQUES TRIGNAC – CARLOS SANTOS – MARINA LIM – GUILLAUME DEMIAUTTE – PASCAL DE SERMET – FABIENNE VASSALO – CLAUDE DULIN – ~~MAGALIE CAMINADE~~

ABSENTS : MME MAGALIE CAMINADE

PROCURATION :

MME MAGALIE CAMINADE AYANT DONNE POUVOIR A M. DE SERMET
M. BOULBIN AYANT DONNE POUVOIR A M. DELCOURT

OBJET

Election des membres
de la Commission
d'Appel d'Offres

Madame Nathalie GALLO a été élue secrétaire,

Monsieur GASMI fait lecture de l'article 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Pour les collectivités territoriales et les établissements publics locaux, sont constituées une ou plusieurs commissions d'appel d'offres à caractère permanent. Une commission spécifique peut aussi être constituée pour la passation d'un marché déterminé.

Les dispositions de l'article L. 1411-5 du code général des collectivités territoriales, prévoit que la commission d'appel d'offre d'une commune de moins de 3 500 habitants doit comporter, en plus du Maire, président, 3 membres titulaires et 3 membres suppléants élus au sein du conseil municipal à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Il est procédé, selon les mêmes modalités, à la désignation ou à l'élection des suppléants en nombre égal à celui des membres titulaires.

AR Prefecture

047-214700692-20260415-D2026041503-DE
Reçu le 28/04/2026

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Élit les membres de la commission comme suit :

Titulaires : Jean-Marc MASINI
Nelly BERNIER
Romuald DELCOURT

Suppléants : Magalie NAY BEN AMOR
Mehdi GASMI
Julie CHIARADIA

Fait et délibéré les jour, mois & an que dessus
Pour extrait conforme,

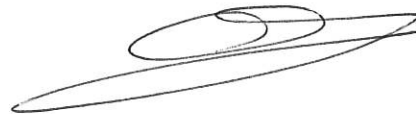
En mairie, le 15 avril 2026

La secrétaire



Nathalie GALLO

Le Maire



Patrick MAZZER